

AVIS N° 228-2024 / DCBR / DG

TPBF 6 % 2023-2028

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 10 janvier 2025, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6 % 2023-2028 » pour un montant total net d'impôt de 5 190 000 000 (cinq milliards cent quatre-vingt-dix millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la Société de Gestion et d'Intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI Coris Bourse, 01 BP 6585 Ouagadougou, Tél. : (+226) 25 33 14 85- Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 16 décembre 2024

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation



Le Directeur des Opérations

Mohamed SISSOKO

AL B